

De 2 à 17 ans

ÉTÉ - AUTOMNE - NOËL 2017

N°18

Destination vacances



Accueils de loisirs Municipaux
Séjours de vacances


ville d'Orchies



A savoir...

↳ Permanences



Des accueils de loisirs et péri-scolaires

36, place du Général de Gaulle

Tél. : 03 20 71 40 54

centredeloisirs@ville-orchies.fr

Le lundi et le vendredi

08h30 à 11h30 et 13h30 à 18h30

Le mardi, mercredi, jeudi : 08h30 à 11h30

Les samedis suivants :

13 et 20 mai, 10 et 24 juin, 22 juillet, 5

août, 9 et 23 septembre, 14 octobre, 18

novembre, 9 décembre de 08h30 à 11h30.

↳ Liens utiles

Mairie d'Orchies

Place du Général de Gaulle - 59310 Orchies

Tél : 03 20 64 68 00

accueil@ville-orchies.fr

www.ville-orchies.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

Mission Jeunesse, Sport et Vie Associative

Cité administrative, 175, rue Gustave Delory

BP 82008 - 59011 Lille Cedex

Tél : 03 20 18 33 33

www.nord.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales de Douai

76, rue Henri Dunant 59507 Douai Cedex

Tél : 03 27 87 99 19

www.caf.fr

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

26, rue Jules Roch 59310 Orchies

Tél : 03 59 73 31 00





édito



Depuis 2011, la Municipalité a pris **l'engagement de ne pas augmenter les tarifs** tout en maintenant la qualité et la diversité de nos prestations et permettant aux enfants des familles plus modestes de participer aux Centres de Loisirs.

Cette année encore de nouvelles destinations apparaissent : L'île d'Oléron, la Corse du Sud et Etaples sur Mer.

Des équipes de Directions et d'animations recrutées avec rigueur et sérieux permettront à vos enfants d'être encadrés en respectant toutes les règles imposées par la législation. La sécurité et le bien-être des enfants étant en effet la priorité de la Municipalité.

Quel que soit l'âge des enfants, ils pourront apprécier la richesse des activités proposées ainsi que la diversité des séjours en parcourant ce guide Été/Automne 2017. Il vous apportera une aide précieuse dans votre choix.

Évidemment pas de Centres de Loisirs sans une fête de clôture ! Celle-ci se tiendra à la salle Léo Lagrange, le Vendredi 28 Juillet 2017. Vous pourrez apprécier les magnifiques spectacles et les décors réalisés par vos enfants et les équipes d'animations.

Nous sommes convaincus que ce spectacle vous apportera émotions et éclats de rire.

Nous vous conseillons donc à toutes et à tous de parcourir ce guide avec attention.

Soyez sûrs que les destinations et les activités proposées feront le bonheur de vos enfants.

Dominique BAILLY

Maire d'Orchies
Sénateur du Nord

Jean-Pierre GUENOT

Conseiller Municipal chargé des
ALSH et Centres de Vacances

➤ Val Joly



➤ Olhain



➤ Stella





Retour sur...

été 2016

➤ **Orchies** - de 6 ans



➤ **Orchies** - de 6 ans



➤ **Orchies** + de 6 ans





Présentation

été-automne

↘ Projet pédagogique de 3 à 17 ans

Les objectifs éducatifs

La mise en place d'un projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs définis par la municipalité et proposer aux enfants une multitude d'activités culturelles, artistiques, ludiques et sportives.

Les objectifs pédagogiques

Les activités seront principalement construites autour d'un fil conducteur et répondront à des objectifs précis.

Les activités qui seront proposées répondront à des critères adaptés tels que :

- la motricité,
- la dextérité,
- la réflexion,
- la mémorisation,
- l'imagination ou la créativité.

Des sorties pédagogiques seront programmées pour enrichir les animations sur le thème choisi.



↘ Dates

Été : Du 10 au 28/07/2017 et du 31/07 au 25/08/2017

Automne : Du 23/10/2017 au 03/11/2017

Noël : Du 26 au 29/12/2017

↘ Fêtes des centres

Vendredi 28 juillet 2017 à la salle Léo Lagrange

Vendredi 25 août 2017 à la Grange

↘ Directions assurées par

Cédric Deheul (BPJEPS), Philippe Laruelle (BAFD), Julie Delemme (BPJEPS), Jean-François Boursier (BAFD), Quentin Watteeuw (BAFD), Armand Defretin (BAFD) et Thomas Fourot (BPJEPS)



accueil de loisirs

➤ Accueil Périscolaire : 2 à 11 ans

L'accueil pour les enfants des écoles publiques

De 6h30 à 8h20 en favorisant le respect du rythme de vie et les relations adultes-enfants. De 16h30 à 19h, avec le goûter puis des activités variées d'intérieur ou de plein air.

L'aménagement des locaux

- Un coin activités : bibliothèque, dessin, jeux de société, poupées, voitures, etc...
- Un coin repos et temps calme : musique, lecture pour permettre à l'enfant de respecter son rythme de vie
- Un coin jeux extérieurs : portiques, toboggans, ballons, etc...
- Un coin vidéos (films et jeux).



➤ Accueil du mercredi : 3 à 11 ans

- Les séances de piscine auront lieu tous les 15 jours afin d'organiser plus d'activités ; notamment des grands jeux.
- Tous les enfants pourront choisir leur activité.
- Des animations spécifiques (1/2 journée à thème) seront mises en place.
- Plus de sorties pédagogiques seront également programmées.
- Les plannings d'activités mensuels seront distribués aux familles.

Lieux d'activités :

Pour les moins de 6 ans : Garderie municipale, Rue Roger Salengro

Pour les plus de 6 ans : Salle Jean-Pierre DORCHIES, rue Albert Pourtrain

L'accueil du mercredi se fait de 13h30 à 17h. Les enfants mangeant au restaurant scolaire sont repris par les animateurs.





De 6 à 17 ans

Situation

Au cœur du Pas-de-Calais, le Parc d'Olhain vous accueille dans un cadre préservé de 200 ha. Découvrez une véritable source de détente et de vitalité à travers sa forêt, ses nombreux équipements de loisirs ainsi que sa résidence d'accueil. Son cadre verdoyant et ses animations promettent aux jeunes un séjour haut en couleurs !

Cadre de vie

Les enfants seront hébergés en chambres de 3 à 6 lits. La résidence comprend un cyber centre et des salles d'activités.

Activités (sous réserve)

- Filet tendu
- Luge d'été
- Piscine
- Biathlon
- Course d'orientation
- Jeux de plein air
- Veillées



Encadrement :

- 1 directeur et les animateurs du centre de loisirs d'Orchies

Formalités :

- Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives d'une validité de moins de 3 mois, test nautique.

Du 10 au 14/07/2017
Du 17 au 21/07/2017
Du 24 au 28/07/2017
Du 14 au 18/08/2017



De 6 à 17 ans

Situation

Dans un cadre magnifique, à deux pas de la plage et des dunes, le village vacances STELLA MARIS, installé au cœur de la belle région de la Côte d'Opale, vous invite à un séjour dans une ambiance chaleureuse. Promesse de bains de mer, de sensations, de découvertes culturelles et d'un air tonique et iodé.



Cadre de vie

STELLA MARIS propose chambres, avec sanitaires privés. Un salon / bibliothèque, une salle TV, une salle de jeux. Une salle de spectacle. Une salle de restaurant capacité de 300 personnes.

Activités (sous réserve)

- Parc aquatique
- Parc d'attraction
- Jeux de plage
- Veillées

Encadrement :

- 1 directeur et les animateurs du centre de loisirs d'Orchies dont 1 surveillant de baignade.

Formalités :

- Certificat médical autorisant la pratique des activités nautiques, sportives d'une validité de moins de 3 mois, test nautique.

Du 31/07 au 04/08/2017



Val Joly

Avesnois

De 6 à 17 ans

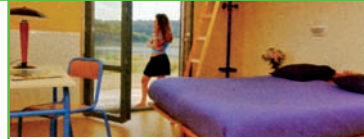


Situation

Proche de chez vous dans le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, à l'orée des Ardennes, sur les rives du grand lac du Nord de la France, niché dans le creux d'une vallée boisée, le Val Joly est une destination qui offre le dépaysement, les activités, le cadre magnifique pour un séjour riche en découvertes.

Activités (sous réserve)

- Piscine
- Accro-branche
- Laser tag
- Tir à l'arc
- Mini-golf
- Equitation



Encadrement :

- Un directeur et les animateurs du centre de loisirs d'Orchies.

Formalités :

- Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives d'une validité de moins de 3 mois et test nautique.

Du 10 au 14/07/2017

Du 17 au 21/07/2017

Du 24 au 28/07/2017

Du 07 au 11/08/2017



Etaples

Pas-de-Calais

De 6 à 9 ans

Situation

Situé en centre-ville, à proximité de la gare SNCF et du port, «le Flot» vous permet un accès aisé aux nombreux centres d'intérêt de la Côte d'Opale.

Le centre peut accueillir 58 personnes, l'hébergement est équipé de douches et sanitaires collectifs.



Activités (sous réserve)

Culture

Le Musée Maréïs vous invite à partir à la découverte de la vie des marins d'Etaples.

Sports

La voile, le char à voile, les équipements sportifs (du judo au tir à l'arc, du football à la natation).

En plaine nature

Découverte de la baie de Canche et des espaces naturels entourant la cité.

Encadrement :

- 1 directeur et les animateurs du centre d'Orchies dont 1 surveillant de baignade

Formalités :

- Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives d'une validité de moins de 3 mois et test nautique.

Du 10 au 14/07/2017



De 10 à 17 ans



Encadrement :

- 1 directeur et les animateurs du centre de loisirs d'Orchies dont 1 surveillant de baignade.

Formalités :

- Certificat médical autorisant la pratique des activités nautiques, sportives d'une validité de moins de 3 mois, test à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances et de loisirs

Situation

Située en bordure de mer et protégée des vents marins par la dune du littoral, la base de voile et de loisir «Tom Souville» comprend un plan d'eau de 25 ha bordée d'un chemin de randonnée de 2,4 km.

Cadre de vie

Centre d'hébergement semi collectif de 93 lits, la base de voile accueille petits et grands pour des classes découvertes, de voile ou environnementales. La base possède une cafétéria avec cuisine et self, un club house (150 personnes).



Activités (sous réserve)

- Fun Boat
- Cayak
- Paddle
- Jeux de plage
- Veillée



Du 17 au 21/07/2016
Du 24 au 28/07/2016



De 10 à 17 ans

Situation

Le centre est situé à 60 km au sud d'Ajaccio dans un petit coin de paradis : le Golfe du Valinco. Ce séjour permettra de découvrir les multiples facettes de la Corse pour des vacances enrichissantes qui bougent.



Encadrement :

- Directeurs et animateurs d'Autrement Loisirs et Voyages

Transport :

- En avion
- Car sur place avec chauffeur toute la semaine

Formalités :

- Certificat médical autorisant la pratique des sports indiqués et plus particulièrement pour le baptême de plongée sous marine ; ainsi qu'un certificat d'aptitude à la pratique des sports aquatiques et nautiques.

Attention : carte d'identité obligatoire.

Activités

- Baptêmes de plongée sous-marine
- Canoë de mer
- Randonnée-camping à Bavella
- Découverte de la faune marine
- Baignades
- Veillées à thèmes chaque soir
- Demi-journée de canyoning
- Parc aventure



**Du 19/07
au 01/08/2017**

Organisation :
Tootazimut



De 6 à 17 ans

Situation

A 30 kms de Rochefort, le centre se situe à un emplacement privilégié sur la commune de Saint-Pierre d'Oléron. Dans un cadre naturel d'exception, l'île d'Oléron et le bassin de Marennes constituent un terrain de jeu idéal pour la pratique du sport sur terre comme sur mer. On y trouve de nombreuses plages, une nature sauvage et un patrimoine de 1^{er} plan. Le centre se compose de plusieurs pavillon de plain-pied : 1 pour la salle à manger, les autres pour le couchage avec des chambres de 2 à 6 lits et blocs sanitaires.



Activités

- Char à voiles
- Baignade en mer
- Croisière sur l'île d'Aix et Fort Boyard
- Excursion d'une journée à la Rochelle
- Atelier Cerf-Volant
- Pêche à pied
- Veillées

Encadrement :

- 1 directeur, 1 assistant sanitaire et des animateurs dont 1 surveillant de baignade.

Transport :

- Autocar grand tourisme

Formalités :

- Certificat médical pour les activités nautiques, sportives et test nautique.

Du 14 au 25/08/2017

Organisation :
Tootazimut



De 13 à 17 ans

Situation

Situé à 50 km au nord de Barcelone, Calella est la capitale touristique de la Costa de Maresne. La vieille ville de Callela s'étend sur 3 km de plages au sable doré au bord de la Méditerranée aux dernier contreforts du Montnegre.

Cet emplacement sensationnel fait d'elle une destination côtière de premier ordre qui a souvent remporté la distinction européenne de qualité du Pavillon bleu.

Activités

- Wibit
- Banana bus
- Fly fish
- Paracelling
- Paddle surf
- Parc Aquatique water world à la journée
- 1 journée à Barcelone



Encadrement :

- 1 directeur
- 1 assistant sanitaire
- 1 animateur pour 7 jeunes

Transport :

- Autocar grand tourisme

Formalités :

- **Carte Nationale d'identité de moins de 10 ans ou passeport en cours de validité**
- Carte Européenne d'Assurance Maladie à réclamer à la CPAM

Du 8/08 au 21/08/2017

Organisation : ADAV



De 8 à 17 ans

**Encadrement :**

- 1 directeur
- 1 animateur de Océane Voyage pour 8 enfants

Transport :

- Autocar grand tourisme

Formalités :

- Certificat médical à la pratique sportive et aux activités nautiques d'une validité de moins de trois mois.

Situation

Le centre "Le Rocheton" est situé au cœur d'un parc de 10 hectares en bordure de la forêt de Fontainebleau à 1 heure de Paris en voiture.

Les enfants pourront profiter des grands espaces verts autour de la maison ainsi que des activités aux alentours.

La résidence : lits superposés et individuels, literie complète pour chaque lit, armoires, dans chaque chambre lavabos, douches et WC.

Activités

- 2 journées au Parc Disneyland et Disney Studio (avec une nuit sur l'hôtel du parc)
- 1 journée au Parc Astérix
- Les animations, les grands jeux
- Les veillées
- Diverses salles d'activités dont bibliothèque
- A disposition : sono, vidéo projecteur, jeux de société, tables de ping-pong, baby-foot



Du 23 au 27/10/2017

Projet éducatif

Accueil de loisirs / Garderie Péri-scolaire

La Commune d'ORCHIES a toujours accordé une place importante à l'enfant, d'où sa volonté de développer et d'améliorer les structures socio-éducatives communales dont font partie :

- Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (nouvelle appellation : Accueil de Loisirs), établissement dont le fonctionnement relève de la Commune d'ORCHIES et qui assure un rôle social et éducatif auprès d'un public d'enfants âgés de 3 à 16 ans.
- La Garderie péri-scolaire, qui gère l'accueil avant et après la classe, des enfants de 2 à 12 ans.

1 - Le Centre de Loisirs : un intervenant de l'éducation de l'enfant

L'objectif fondamental visé par l'action du centre de loisirs est de concourir avec l'ensemble des intervenants de l'éducation, à l'épanouissement de sa personnalité, de ses potentialités et à le rendre le plus autonome possible. Notre travail s'inscrit donc dans un cadre de coéducation. L'épanouissement de la personnalité de l'enfant se réalise à travers un ensemble de propositions d'actions éducatives dont les parents sont les premiers responsables. Ensuite c'est l'école qui contribue, par l'intermédiaire de l'instruction, à donner à chacun les outils nécessaires à la meilleure évolution dans la société. C'est avec toutes les structures socio-éducatives et culturelles, tels que clubs sportifs, cours spécialisés, associations . . . que le centre de loisirs doit offrir de nouvelles possibilités d'apprentissage et de découverte. Cette répartition des intervenants correspond bien aux différents temps de vie de l'enfant dans lesquels les loisirs occupent une grande place. La notion générale de loisirs ne doit pas se réduire à la seule proposition du centre de loisirs.

2 - Le Centre de Loisirs : Lieu de jeu - Lieu éducatif

Le jeu étant l'activité première et primordiale de l'enfant, le centre de loisirs se définira comme un espace ludique.

Il convient de définir la notion de jeu, comme une méthode pédagogique. Le jeu en tant que tel fait appel à de nombreuses notions d'éducation mentale et physique : règles, respect, socialisation, réalisation d'objectifs, plaisir, efforts, motivation, conceptualisation, imagination...

C'est pourquoi le principe du loisir ne suffit pas à définir l'action du Centre de Loisirs dans le temps de vie de l'enfant. Il remplit un rôle éducatif à part entière, c'est pourquoi nous préférons définir notre activité comme une organisation de loisirs éducatifs.

Le centre de loisirs doit tenir compte de cette notion de jeu pour mettre en oeuvre les moyens privilégiés :

- L'acquisition de comportements sociaux et citoyens,
- L'épanouissement de la personnalité à travers les pratiques diversifiées,
- L'expression, la création, la découverte.

3 - Enjeux et limites du centre de loisirs :

Le Centre de loisirs doit être un «facteur d'intégration sociale». Le centre de loisirs de par sa spécificité doit s'inscrire aussi comme un relais de l'organisation sociale et familiale. Beaucoup de familles voient, avant tout dans le centre, un moyen pratique de « garde » pour leur enfant, d'autres sont plus soucieuses des contenus éducatifs. Certaines permettent aussi à leur enfant dans une même journée de choisir entre différentes activités proposées par plusieurs structures.

Si le Centre de Loisirs participe, pour une part non négligeable, à l'éducation de l'enfant qui le fréquente assidûment, son apport reste limité dans le temps. C'est une contribution dans un ensemble socio-éducatif.

4 - Orientations générales

4.1 - Modalités et principes de fonctionnement :

Au vu des arguments présentés, le centre de loisirs devra :

- Proposer un cadre sécurisant pour l'enfant et la famille,
- Permettre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et besoins des familles,
- Proposer une amplitude horaire d'accueil adaptée (en relation avec la garderie péri-scolaire),
- Proposer des modules de présence adaptés (possibilités d'arrivées et départs échelonnés, pour les -6 ans),
- Proposer des tarifs tenant compte des revenus des familles,
- Favoriser l'accueil des enfants des divers milieux qui composent les quartiers par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes au centre de loisirs.

Les propositions quant à la souplesse d'accueil devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités de la structure en soutenant un niveau de sécurité optimale.

4.2 - Orientations éducatives et pédagogiques :

Développer un équilibre entre des moments individuels et collectifs en tenant compte du rythme de vie de chaque groupe d'enfant.

Favoriser l'expression, la création et la mise en valeur des ressources des individus.

Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées, et ainsi veiller à l'équilibre des pratiques en explorant les domaines suivants : activités de plein air et de pleine nature,

Favoriser les activités inter générations,

Favoriser par l'ensemble de ces pratiques, l'acquisition des notions de sociabilisation, de responsabilisation et d'autonomie.

5 - Garderie péri-scolaire : un projet de service

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant

Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie :

- En le prenant en compte individuellement
- En lui garantissant un environnement affectif et sécurisant
- En lui proposant des activités d'éveil individuelles et collectives
- En l'aidant dans sa rencontre avec les autres.

Accueillir les enfants et leurs familles

- En prenant en compte l'environnement familial
- En garantissant la cohérence entre les familles et les équipes éducatives
- En accompagnant les familles dans leurs réflexions et préoccupations éducatives et parentales.

6 - Un projet en partenariat

- La Caisse d'Allocations Familiales du Nord: cette institution permet aux familles allocataires de bénéficier d'aides en centre de loisirs, sous la forme du dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) attribué directement à l'organisateur (la Ville d'Orchies), qui le répercute ensuite sur les tarifs des quotients 1, alignés sur ceux de la CAF (inférieur ou égal à 600 €).
- Le Conseil Départemental du Nord: il permet à certaines familles de bénéficier de prise en charge pour des journées au centre.
- La DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) : Le centre de loisirs d'ORCHIES est un établissement qui répond à la législation. Il est déclaré au ministère de la ville, de la jeunesse, et des sports et reçoit un agrément par la DDCS.



- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) et le centre médico-social : nous restons en contact avec ces deux services qui nous conseillent à travers certaines démarches sociales.

7 - Principes sur lesquels s'appuiera l'équipe d'animation

1. Reconnaître l'enfant comme un « être entier » capable de s'exprimer, d'agir, de réaliser.
2. Admettre que chacun évolue et progresse à son propre rythme, et donc adapter son action en fonction des possibilités et des moyens de chaque enfant.
3. Mettre en oeuvre toutes activités et relations sans aucune discrimination fondée sur les origines sociales ethniques ou culturelles.

Son action devra être laïque, elle tolèrera toutes les religions sans pour autant en privilégier aucune. L'animateur devra être respecté et faire respecter les règles communes de fonctionnement, et répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant en termes d'hygiène et de santé, veiller au respect des règles d'hygiène alimentaire.

Enfin et surtout l'action éducative ne peut s'entendre que par la libre adhésion de l'enfant à l'activité. Elle doit favoriser un climat sécurisant et affectif basé sur la discussion, la rencontre, l'entraide et l'amitié.

➤ Comment s'inscrire ?

Au secrétariat du Centre de Loisirs

- Se munir de la carte de quotient 2017 (documents à prévoir : le dernier avis d'imposition du foyer ainsi que le dernier décompte de la CAF).
- La fiche de renseignement 2016 est prise en compte pour les informations concernant l'enfant et la famille. Si des changements ont eu lieu, le signaler au secrétariat.
- Possibilité de paiement avec les chèques vacances ANCV pour tous les âges et les chèques CESU uniquement pour les moins de six ans

Remarque : Les familles doivent posséder une assurance responsabilité individuelle.

Prévoir la carte d'identité ou passeport et autorisation de sortie du territoire.

Pour le calcul du quotient familial (régie cantine) - 36, place du Général de Gaulle - Tél. : 03 20 71 40 50
Courriel : regiecantine@ville-orchies.fr

Les mardi, mercredi, jeudi 8h30 - 11h30, les lundi et vendredi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 18h30
Le samedi 8h30 - 11h30 (voir liste des samedis en 1^{ère} page).

Pour les séjours vacances

Pour une plus grande équité, la commune a mis en place une grille de critères déterminant les modalités d'inscription aux séjours de vacances (de 3 jours et plus).

L'application de ces critères se traduit par un nombre de points. Chaque année (et ceci à partir de 2015), le cumul des points s'inscrit à l'historique des bénéficiaires de séjours de vacances.

Quels seront les critères qui détermineront la priorité à l'inscription ?

- Enfant n'ayant jamais bénéficié de séjour.
- Nombre de séjours déjà effectués (toutes destinations confondues)

A noter qu'un point sera attribué à l'enfant participant à un séjour. Lorsqu'il y a égalité de points entre deux personnes souhaitant bénéficier d'un même séjour, l'application du quotient familial le plus faible déterminera l'attribution de ce séjour.

Une préinscription sans paiement (1), avec obligation d'avoir la fiche de renseignement de l'enfant 2016 (2) et le quotient familial 2017 (3), sera effectuée dans un premier temps, puis quinze jours après, une attribution des places sera effectuée en tenant compte des critères cités ci-dessus.

L'inscription sera validée avec le paiement du séjour à effectuer au secrétariat, ce qui permettra aussi la distribution des documents d'information des séjours.

(1) Par mail ou aux permanences du secrétariat

(2) Disponible au secrétariat pour les nouveaux inscrits

(3) Voir dans la rubrique pour le calcul du quotient familial

➤ Document à ramener pour les séjours à la semaine

- Certificat médical autorisant la pratique des Activités Sportives de moins de 3 mois
- Test à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances et de loisirs





Inscriptions et tarifs

➤ Permanences d'inscriptions :

Sessions ou séjours	Début	Fin	Observations
Juillet			
Olmeto (Corse) Callela (Espagne) Oléron (Poitou Charente)	Mardi 02/05/2017 (Pré-inscriptions)	Samedi 13/05/2017 (Pré-inscriptions)	Règlement possible en 3 fois 1 ^{er} Vers. à l'inscription 2 ^{ème} vers. avant le 30 juin 3 ^{ème} vers. avant le départ
Olhain, Val Joly, Etaples Cap calaisis	Mardi 02/05/2017 (Pré-inscriptions)	Samedi 13/05/2017 (Pré-inscriptions)	Paiement à la quinzaine
Orchies 3/17 ans	Lundi 29/05/2017	Vendredi 30/06/2017	Paiement à la quinzaine
Août			
Orchies 3/17 ans	Lundi 26/06/2017	Mercredi 26/07/2017	Paiement à la quinzaine
Stella Plage - Olhain - Val Joly	Mardi 06/06/2017 (Pré-inscriptions)	Vendredi 13/07/2017 (Pré-inscriptions)	Paiement à la quinzaine
Vacances d'automne			
Orchies 3/17 ans	Lundi 02/10/2017	Mercredi 18/10/2017	
La Rochette	Lundi 04/09/2017 (Pré-inscriptions)	Vendredi 15/09/2017 (Pré-inscriptions)	Paiement en 2 fois Solde impératif avant départ
Vacances de Noël			
Orchies 3/17 ans	Lundi 04/12/2017	Mercredi 20/12/2017	

➤ Tarifs 2017 : Tout retard dans le délai de paiement sera facturé 5€ en plus

Quotient Familial	Accueil de loisirs Orchies				Accueil de Loisirs Mercredi Après-Midi		Accueil Péri-Scolaire Orchies		Forfait semaine	Forfait Séjours de vacances	
	Journée	Journée + Garderie	1/2 journée	1/2 journée + Garderie	1/2 journée	1/2 journée + Garderie	1/2 Journée	Journée	Sites Extérieurs	Corse - Oléron Espagne	La Rochette
1a	2,00	2,50	1,19	1,69	0,88	1,38	1,25	1,90	12,50	355,00	70,00
1b	2,70	3,40	1,62	2,30	1,19	1,87	1,25	1,90	22,50	355,00	70,00
1c	3,40	4,30	2,04	2,90	1,51	2,37	1,25	1,90	30,00	355,00	70,00
2	6,05	7,50	4,20	5,00	2,70	4,20	1,95	2,90	60,50	615,00	115,00
3	7,05	8,90	5,15	6,00	3,15	4,90	2,55	3,80	70,50	705,00	155,00
4	8,65	10,85	6,00	7,00	3,85	6,05	3,10	4,60	86,50	880,00	210,00
Ext. scol. Orchies	10,00	13,70	7,50	10,00	4,50	7,00	3,75	5,60	100,00	1320,00	420,00
Ext.	20,00	25,00	12,50	15,00	9,00	14,00	4,40	6,55	200,00	1320,00	420,00

Occasionnel Tarif + 2 €
Si l'enfant vient une journée dans la semaine



Les séjours en bref...

JUILLET			
SITES	Du 10 au 14 Juillet	Du 17 au 21 Juillet	Du 24 au 28 Juillet
ETAPLES	6/9 ans (11/10/09/08) 24 Places		
OLHAIN	13/17 ans (04/03/02/01/00/99) 32 places	6/9 ans (11/10/09/08) 20 places	10/11/12 ans (07/06/05) 24 places
VAL JOLY	10/11/12 ans (07/06/05) 32 Places	13/17 ans (04/03/02/01/00/99) 32 places	6/9 ans (11/10/09/08) 20 Places
CAP CALAISIS		10/11/12 ans (07/06/05) 24 Places	13/17 ans (04/03/02/01/00/99) 20 Places

AOÛT			
SITES	Du 31 juillet au 04 août	Du 7 au 11 août	Du 14 au 18 août
STELLA PLAGE	6/17 ans 30 places		
VAL JOLY		6/17 ans 30 places	
OLHAIN			6/17 ans 30 places

(L'enfant doit impérativement avoir ses 6 ans pour participer aux sites extérieurs et ne pas être majeur)

SÉJOURS DE VACANCES	
LA CORSE	Du 19 juillet au 1 ^{er} Août - 10/17 ans (16 places)
ESPAGNE	Du 8 au 21 Août - 10/17 ans (16 places)
OLÉRON	Du 14 au 25 Août - 8/17 ans (16 places)

OCTOBRE	
LA ROCHETTE	Du 23 au 27 Octobre - 8/17 ans (20 places)

